



PREFECTURE DE LA MARNE

***Plan Local de Redynamisation pour le département de la Marne
Sites de Châlons en Champagne et Mourmelon***

Consécutif

aux restructurations de défense 2008-2015

Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne

La Scapest

Mourmelon le Grand

SOMMAIRE

Préambule 5

- 1) Fait générateur
- 2) Périmètre d'application retenu pour la mise en œuvre du Plan Local de Redynamisation
- 3) Durée du plan

I – Les impacts sociaux et territoriaux 6 à 7

- 1) Dissolution du 402^{ème} RA et arrivée du 1^{er} RAMa à Châlons en Champagne
- 2) Réorganisation de la garnison de Mourmelon et dissolution du 503^{ème} RCC

II – Diagnostic territorial 8 à 12

- 1 – Le contexte socio-économique
 - 1.1 – Un positionnement géographique privilégié
 - 1.2 – Un tissu économique fragile et un positionnement à construire
- 2 - Les perspectives territoriales de développement économique
- 3 – Les caractéristiques de l'emprise militaire libérée

III – Les actions de redynamisation économique retenus dans le PLR 13 à 17

- Création et développement des entreprises sur le périmètre du PLR *(action 1)*
- Création de la zone artisanale de Recy *(action 2)*
- Extension du parc industriel de Cités en Champagne *(action 3)*
- Redynamisation de l'artisanat et du commerce centre-ville *(action 4)*
- Reconversion du site Pierre Bayen – avenue de Sainte Ménéhould à Châlons en Champagne *(action 5)*
- Développement et diversification de l'activité économique par l'extension de la zone d'activités « le Tumoy » de Mourmelon-le-Grand *(action 6)*
- Conduite d'une étude visant à analyser la situation économique des artisans/commerçants de la communauté de communes en vue d'une redynamisation de l'activité locale *(action 7)*

IV – Fiches actions	18 à 34
V – Engagements financiers	35
VI – La gouvernance et l'évaluation	36 à 37

I – LISTE DES SIGNATAIRES

ENTRE

L'ETAT

Représenté par Monsieur Pierre DARTOUT, Préfet de la Région Champagne-Ardenne, Préfet de la Marne

ET

La Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne
Représentée par Monsieur Bruno BOURG-BROC, Président de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne, maire de la ville de Châlons en Champagne

ET

La Communauté de Communes de la Région de MOURMELON
Représentée par Monsieur Fabrice LONCOL, Président de la Communauté de Communes de la Région de Mourmelon, maire de la commune de Mourmelon

VU le Livre Blanc sur la stratégie de Défense et de sécurité nationale

VU le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2335-2

Vu la circulaire n° 5318/SG de M. le Premier Ministre en date du 25 juillet 2008 relative à l'accompagnement territorial du redéploiement des armées ,

Il est convenu de signer un plan local de redynamisation [PLR]

- de la ville de Châlons en Champagne élargi au territoire intercommunal, à la suite de la dissolution du 402^{ème} Régiment d'Artillerie [RA] de Châlons en Champagne le 30 juin 2012 et à l'arrivée du 1^{er} RAMa
- de la commune de Mourmelon élargi au territoire intercommunal, à la suite de la dissolution du 503^{ème} Régiment de Chars de Combat [RCC] de Mourmelon et à la réorganisation de la garnison.

Ce PLR devrait permettre, par effet de levier, de compenser la réorganisation militaire par la création ou le maintien d'environ 370 emplois, pour un coût total de travaux de 12 379 570 €.

1 – Fait générateur

Le Gouvernement a annoncé, le 20 juillet 2008, la mise en œuvre d'un plan national de restructuration de ses sites de défense. A la fin du mois de juillet 2008, le Premier ministre annonçait la mise en place d'un Plan Local de Redynamisation (PLR) auquel les villes de Châlons en Champagne et Mourmelon sont éligibles. Le PLR a pour vocation de compenser par des aides d'Etat le nombre d'emplois perdus et accompagner les collectivités locales à la mise en œuvre de conditions favorables au développement économique permettant de retrouver ces emplois et d'en créer de nouveaux. La Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne et la Communauté de Communes de Mourmelon sont éligibles à ce dispositif.

Dans la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne, cette réforme s'est traduite par l'arrivée du 1^{er} RAMa le 20 juin 2012 au quartier Corbineau et par la dissolution du 402^{ème} RA situé au camp d'Attila, le 21 juin 2012 avec une perte de 423 militaires.

Dans la Communauté de Communes de la Région de Mourmelon, cette réforme s'est traduite par la dissolution du 503^{ème} Régiment de Chars de Combat [RCC]. L'installation de la Base de Défense [BdB] mutualisation des moyens inspirée de la RGPP et indifférente de la réforme de 2008 n'a cependant pas suffi à compenser l'ensemble des emplois perdus.

2 – Périmètre d'application retenu pour la mise en œuvre du Plan Local de Redynamisation

Le périmètre d'application du présent PLR couvre les territoires de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne et de la Communauté de Communes de la Région de Mourmelon

3 – Durée du plan

La durée du présent plan est de trois ans, à compter de sa signature par chacune des parties.

I – Les impacts sociaux et territoriaux

1) Dissolution du 402^{ème} RA et arrivée du 1^{er} RAMa à Châlons en Champagne

La dissolution du 402^{ème} Régiment d'Artillerie, la réorganisation des services du Commissariat de l'Armée de Terre, le re-découpage de la fonction sol-air entre les armées de terre et de l'air ont laissé vacants 1 269 emplois militaires et civils pour partie compensés en partie par la venue du 1^{er} RAMa implanté jusqu'alors à lors à Couvron et Aumencourt (130 km) et à la création de deux unités de faibles densités telles que : un organisme de la DSN [Direction du Service National], la création de la GSBDD [Groupement de Soutien de Base de Défense] totalisant 846 emplois militaires et civils, permettant de limiter la perte d'emplois à hauteur de 423 postes.

Le 1^{er} RAMa est installé depuis le 21 juin 2012 au quartier Corbineau, qui se situe à 10 minutes en voiture du centre –ville et à proximité d'une voie de circulation fortement fréquentée traversant d'Ouest en Est, la RD3.

2) Réorganisation de la garnison de Mourmelon et dissolution du 503^{ème} RCC

La réorganisation du 501^{ème} Régiment de Chars de Combat [RCC] et la dissolution du 503^{ème} RCC de part les transferts des escadrons d'éclairage et de maintenance, du 13^{ème} Régiment du Génie [RG], de l'Établissement Spécialisé du Commissariat de l'Armée de Terre[ESCAT] et le transfert des 5^{ème} et 19^{ème} Régiment du Génie [RG] ont laissé vacants 628 emplois militaires et civils compensés en partie par la création du Groupement de Soutien de Base de Défense [GSBDD], du Service du Commissariat des Armées [SCA] totalisant 597 emplois militaires et civils, permettant de limiter la perte d'emplois.

Le base militaire de Mourmelon est située à proximité des autoroutes :

- A4 (autoroute de l'Est)

Le sud de la Communauté de Communes de la Région de Mourmelon se situe à environ 5 minutes des échangeurs de la Veuve et de Saint-Etienne-au-Temple sur l'autoroute A4

- A26 (Calais – Troyes)

Directement via la D21 et à proximité de la N44

A proximité des principales unités urbaines du département

- au sud, Châlons en Champagne (25 km)
- au nord-est, Reims (30 km)

La Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne (64 233 habitants [source Insee 2009]), et la Communauté de Communes de la Région de Mourmelon (8 400 habitants, [source ministère des Finances 2011]) en constante diminution de population, voient ainsi disparaître des emplois civils et militaires. Autant d'acteurs des affaires locales, investisseurs ou consommateurs qui disparaissent sachant que les ménages défavorisés du Pays de Châlons en Champagne résident à 90% sur la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne, que la ville de Mourmelon ne peut fournir un logement qu'à 17% de sa population militaire

En effet, Mourmelon le Grand voit sa population légèrement fléchir depuis quelques années, générant de nombreuses pertes d'emplois mais aussi de personnels militaires pour le bassin d'emploi. Par la présence et l'impact de la garnison, la commune est en situation de quasi mono activité économique (depuis plus de 150 ans, Mourmelon s'est développé au gré des activités militaires).

La diminution de l'effectif militaire a donc également pour conséquence une perte irremplaçable de clientèle pour les commerces, les TPE et PME locales qu'elles soient liées aux armées ou non et à une baisse du pouvoir d'achat des ménages.

A ces conséquences, doivent s'ajouter également des incidences financières en termes de ressources fiscales pour les collectivités publiques, Ville et Communauté d'Agglomération : les militaires et les personnels civils étant également contribuables.

Leur départ se traduit par des pertes sur le montant des taxes d'habitation et foncière perçues. En ce qui concerne Mourmelon, l'incidence est très importante puisqu'elle ne perçoit aucune taxe professionnelle de la part de la base de défense. Par ailleurs, la Dotation Globale de Fonctionnement [DGF], directement indexée sur la population, peut se trouver elle aussi réduite.

Le commerce local fragilisé par un contexte économique difficile risque de voir sa situation se dégrader encore.

Tableau du chômage au 31 décembre 2011 (source Insee)
Demandeurs de catégorie ABC en % et par tranche d'âge

Collectivités	15/24 ans		25/49 ans		50 ans et plus		Motifs			
	demandeurs	Evolution 2011/2011	demandeurs	Evolution 2011/2011	demandeurs	Evolution 2011/2011	licencié	démission	Fin CDD	1 ^{ère} entrée
CAC	20.4	8.9	63.9	1.7	15.6	14.8	13.8	3	32.5	3.5
Hommes	52.69	10.5	51.47	3.2	43.81	16.3				
femmes	47.31	7.3	48.53	0.1	56.19	13.7				
Ccom Mourmelon	16.8	1.6	65.2	-20.3	18.1	9.7	19.1	4.3	36.7	---
Hommes	57.14	-5.3	35.92	0	42.65	7.4				
femmes	42.86	-34.1	64.08	11.3	57.35	11.4				

Au niveau départemental, les derniers chiffres de la DIRECCTE, fin janvier 2013 indiquent que les demandeurs d'emploi catégorie ABC, ont augmenté de 12.5% sur un an.

Conscientes de la nécessité de se développer et de donner une nouvelle image, les Communautés d'Agglomération de Châlons en Champagne et de Communes de la Région de Mourmelon, à travers leurs projets respectifs sur trois espaces géographiques, vont contribuer au développement de l'attractivité du territoire. Ces trois espaces sont la zone d'activités de Recy, la reconversion du site Pierre Bayen et la commune de Mourmelon.

Le PLR doit avoir un effet de levier permettant à la communauté d'agglomération, à la communauté de communes de Mourmelon et au territoire en général de mettre en œuvre les conditions favorables à la dynamisation de l'économie et à l'attractivité du territoire, au rayonnement régional autour de l'ensemble des partenaires institutionnels Etat et Collectivités Locales.

II – DIAGNOSTIC TERRITORIAL

1 – Le contexte socio-économique

1.1 Un positionnement géographique intéressant et des atouts

Situé au centre du département de la Marne, le Pays de Châlons en Champagne regroupe 97 000 habitants répartis dans 92 communes de l'agglomération de Châlons en Champagne, de sa couronne péri-urbaine et des territoires militaires de Mourmelon et Suippe. Avec 54.6 habitants au km², la densité de ce territoire est légèrement inférieure à la moyenne départementale (69 hab/km²). Cependant, il existe de fortes différences de densité entre la zone urbaine, les pôles militaires et les territoires ruraux notamment du sud du pays.

Plus des $\frac{3}{4}$ des communes du territoire ont moins de 500 habitants.

Réseau routier – autoroutier et ferroviaire

- Le Pays de Châlons est desservi par six échangeurs, par les autoroutes A4 (Paris/Strasbourg) et A26 (Calais/Dijon également appelée autoroute des anglais). Le réseau autoroutier est complété par un ensemble de routes nationales et départementales convergent vers l'agglomération châlonnaise, et permettant de relier les principales agglomérations voisines : RN44 (Reims/Vitry le François), RD 977 (Charleville Mézières/Troyes), RD 3 (Epernay/Sainte Ménéhould)
 - Un réseau ferré de qualité : le Pays de Châlons bénéficie de la présence de grandes infrastructures ferrées et constitue un nœud ferroviaire stratégique. Le territoire bénéficie d'une position favorable sur l'axe Est/Ouest à l'intersection de la ligne Paris/Strasbourg et des lignes Reims/Dijon et Châlons/Verdun qui se connectent à la ligne à Grande Vitesse Est.
- une desserte ferroviaire vers Paris, performante grâce à un accès au réseau des TGV, à partir de Châlons en Champagne ou à Reims grâce aux liaisons TER via l'ancienne ligne Paris Strasbourg.

Le territoire dispose d'un cadre de vie privilégié : un patrimoine historique (centre ancien, cathédrale, musées), et une qualité des équipements et des espaces publics.

1.2 Un tissu économique fragile et un déficit d'image

Le Pays de Châlons en Champagne souffre d'un sentiment de carence d'identité de ses habitants et d'un déficit d'image vis-à-vis de l'extérieur. Pourtant, les acteurs économiques considèrent que le territoire bénéficie d'un haut niveau d'infrastructures et d'équipements, d'un bon positionnement et d'un cadre de vie attractif.

A la suite du diagnostic Deloitte en 2009, il est ressorti un certain nombre d'objectifs prioritaires pour reconstruire une image qualitative du territoire :

- Doter la communauté d'agglomération de terrains sommairement aménagés pour un coût très compétitif à l'installation des entreprises artisanales (*création de la zone artisanale de Recy*).
- Doter le territoire d'équipements favorables à son accessibilité et au développement de l'intermodalité logistique en renforçant la structuration d'une filière de transport logistique ferroviaire innovante et durable (*extension du parc industriel de Cités en Champagne – tranche 3*).
- Maintenir le tissu industriel et soutenir la création d'activités du secteur marchand (*création et développement des entreprises*).
- La qualité de vie à Châlons en Champagne : au-delà d'une bonne représentation du commerce sur quatre pôles : le pôle Centre Ouest à Fagnières – la zone industrielle et commerciale de Saint-Martin Châlons Nord – les commerces du centre-ville – l'ensemble commercial de Croix Dampierre, la qualité passe également par la présence de centres spécifiques à la personne. La réhabilitation de trois bâtiments à Pierre Bayen : le premier en EPHAD, le second en association médico-sociale [fondation Lucie Lebon] et bureaux, le troisième en programme immobilier avec une capacité maximale de 60 logements a besoin avant tout d'une voie de desserte (*reconversion du site Bayen*)

Car les faiblesses plus ou moins importantes sont :

- Une concurrence commerciale à l'échelle de la Marne entre Reims (42 km) et Troyes (74 km).
- Un tissu économique peu dense même si la communauté d'agglomération concentre 85% des emplois du Pays dont 56% d'emplois publics alors que sa population ne représente que 66% du total du Pays.
- Peu d'entreprises sont leaders
- Une main d'œuvre qualifiée trop peu nombreuse : 11% des jeunes ont un diplôme de l'enseignement supérieur court, 9% de l'enseignement supérieur long contre 26% titulaires d'un CAP ou un BEP.
- Une faible densité de la population qui masque toutefois de fortes disparités entre la CAC et le reste du département.
- Une population active qui décroît et qui vieillit. Près d'un emploi sur 2 est dans le secteur public. En revanche, le taux d'emploi des femmes croît de façon positive.
- Le revenu fiscal moyen de référence des ménages du pays est inférieur à 5% au revenu moyen départemental.
- L'emploi salarié évolue dans l'espace tertiaire vers les secteurs du commerce, des services aux entreprises et aux particuliers, de l'éducation, de la santé alors que l'emploi industriel est faible notamment dans la ville centre et l'intérim en nette régression.
- Le secteur des transports, l'une des spécialisations économiques du Pays de Châlons est en recul suivi par le secteur de la construction.
- La surface agricole utile [SAU] couvre près de 80% de la superficie totale du Pays. En comparaison, la SAU atteint 68% dans le département de la Marne, 62% en Champagne-Ardenne

et 53% sur toute la France. Cela engendre une absence de foncier qui est la conséquence des emprises agricoles importantes.

Nombre d'emplois dans les secteurs Publics et Privés
En % (Insee 2009)

Collectivités	Secteurs Publics	Secteurs Privés			
		Agriculture	Industrie	Construction	Commerce Transports Services divers
CAC	41.00	0.90	9.30	5.20	43.60
dont femmes	64.50	31.00	28.40	8.80	47.80
Ccom Mourmelon	76.20	3.90	4.10	2.10	13.7
dont femmes	21.90	23.10	22.20	25.00	52.90

Les plus gros employeurs du Pays
(source : service du développement économique de la CAC et Info greffe)

Entreprises	Nombre de salariés en 2006	Nombre de salariés en 2010	Nombre de salariés en 2011
TI AUROMOTIVE FUEL SYSTEM	577	550	565
SCAPEST		530	650
FRANCE TELECOM	393	261	265
CARREFOUR	376	337	327
LECLERC	365	329	330
LAPEYRE	280	209	207
ECOLAB	246	184	175
GRANDECO : fermeture mars 2013	242	180	170
LUSTRAL	200	282	320
MAC CAIN	180	206	200
DEMAG	176	132	117
CFA	170	175	175
GEODIS	115	100	105
ZENDHER	108	106	96
ESSILOR	94	77	70
FM LOGISTIC	90	80	80
VEOLOG		41	45

2 – Les perspectives territoriales de développement économique dégagées

Le développement économique de Châlons en Champagne et Mourmelon s'oriente vers deux stratégies complémentaires :

- Redynamiser le tissu économique existant
- Améliorer les services et leur accessibilité dans un objectif d'accueil et de maintien des populations

Compte tenu de l'analyse stratégique du territoire, 3 enjeux clefs se dégagent :

- Compenser les départs des militaires au plus vite en offrant des conditions favorables à l'implantation de nouvelles entreprises et au développement de l'offre de formation
- Endiguer l'hémorragie des emplois liée aux cessations d'activités et à l'absence de nouvelles implantations ou projets d'entreprises pour défaut de foncier disponible à un prix compétitif en positionnant l'économie du territoire châlonnais et du pôle militaire vers des filières commerciales
- Faire du réaménagement militaire une opportunité de développement économique grâce à la réalisation de structures de services

Ainsi les actions retenues au titre du PLR ont pour objectif majeur d'engendrer le maintien et la création d'emplois ainsi que de reconstituer l'attractivité et des ressources économiques perdues par l'agglomération châlonnaise et la communauté de communes de la région de Mourmelon.

Carte du Pays de CHALONS

